

SYNDICAT MIXTE DU PAYS BOURIAN

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 8 mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le huit mars à dix-huit heures, le Comité Syndical du Pays Bourian dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'espace Jean Carmet à Le Vigan, sous la présidence de Christian LEGRAND, Président.

Date de la convocation : 1^{er} mars 2021

Compte-tenu de l'état de crise sanitaire, le quorum est fixé au tiers de l'effectif du comité syndical.

Nombre de délégués :	En exercice :	35
	Présents :	22
	Pouvoirs :	2

Suppléants ne participant pas au vote : 1

Etaient présents :

AUBRY Richard, AUSSEL Isabelle, BESSIERES Rosette, BOULICOT Emmanuel, COURNAC Jean-Marie, CRASSAT Fabienne, CUNIAc Didier, CUROUX Dominique, DEGARDIN Alain, DENIS Nathalie, DOMINGUES Magali, GOMEZ Nadège, LACROIX Jean-Marc, LARRIVE Geneviève, LEGRAND Christian, LESERVOT Gilles, MAGOT Stéphane, PELLETIER Didier, ROSSIGNOL Guy, ROUX Jacques, SALANIE Pascal, SOURZAT Annie, VILARD Gilles.

COMBES Michel a donné pouvoir à LEGRAND Christian

PERIE Pascal a donné pouvoir à COURNAC Jean-Marie

Le Président remercie les membres de leur présence et constate le quorum. Il précise que le quorum est fixé au tiers des membres en exercice.

Isabelle AUSSEL est désignée comme secrétaire de séance.

Le Président présente les points à l'ordre du jour :

- Présentation de l'Etat Initial de l'Environnement par Audrey Guiraud du bureau d'études Even Conseil
- Approbation du PV de la séance du 25 novembre 2020
- Débat d'Orientation Budgétaire
- Questions diverses

Pour le premier, il rappelle que la mission d'Even Conseil a commencé il y a un an. Audrey Guiraud va présenter ce soir l'Etat Initial de l'Environnement. Il lui laisse la parole.

1. Présentation de l'Etat Initial de l'Environnement par Audrey Guiraud, Even Conseil.

En amont de la séance, les livrets produits par Even Conseil dans le cadre de sa mission ont été mis à disposition des membres du comité syndical. Il s'agit de 4 livrets :

- Livret 1 : l'Etat Initial de l'Environnement complet
- Livret 2 : une synthèse par thématique
- Livret 3 : une note d'orientations
- Livret 4 : l'Atlas de la Trame Verte et Bleue

Ils seront encore consultables et téléchargeables après cette réunion au cours de laquelle le diagnostic sera présenté dans sa dimension prospective.

Audrey Guiraud rappelle les grandes étapes de l'élaboration de cet Etat Initial de l'Environnement :

- Une réunion acteurs-partenaires en présence des membres du bureau syndical nouvellement élu le 22 juillet 2020,
- Un atelier « trame verte et bleue » à St-Caprais sur le thème de la forêt le 17 octobre 2020
- Un atelier « trame verte et bleue » prévu à Dégagnac, déplacé en visio sur le thème des milieux aquatiques et humides le 6 novembre 2020
- Un atelier « grand paysage » le 25 novembre 2020 en visio
- Un atelier « experts TVB » le 27 novembre 2020 en visio
- Un atelier « paysage bâti » le 4 décembre 2020 en visio

L'ensemble de ces réunions a permis de recueillir des données, informations et visions des acteurs du territoire sur leur environnement. Audrey Guiraud rappelle ensuite la notion de Trame Verte et Bleue et la méthode qui a été utilisée pour sa définition.

Une analyse de la consommation d'espace sur les 10 dernières années est également en cours. Elle sera confortée, comme la trame verte et bleue, par des permanences communales à organiser dès que le bureau d'études aura été missionné pour le diagnostic du SCoT.

Plusieurs points amènent des interventions :

- *Le développement des énergies renouvelables :*

Nous avons des marges de manœuvre mais nous connaissons mal le potentiel de développement et les dispositifs qui peuvent être actionnés. Comment traiter cette question ? Une organisation se met en place à l'échelle départementale : charte des énergies renouvelables, création d'une SEM pour porter les projets, observatoire de la méthanisation. Le Pays Bourian a vocation à développer de petites installations qui sont plus faciles à intégrer dans le paysage. La question de l'intégration au bâti doit également être traitée. Le Pays Bourian doit inventer un modèle de développement des ENR.

- *L'assainissement*

La création de nouveaux réseaux d'assainissement collectif est contrainte par les coûts. L'Agence de l'Eau n'aide pas suffisamment. Il faut traiter les situations résiduelles par des dispositifs d'assainissement collectif regroupés pour 2 ou 3 bâtiments. Le rejet est une menace pour les cours d'eau récepteurs qui vont être soumis à des étiages de plus en plus sévères. Cette ressource doit être protégée. Il faut en avoir conscience dans le projet de développement.

- *L'eau potable*

Il est regretté que les petits captages ne puissent pas être maintenus. C'est une ressource locale qu'on devrait continuer à exploiter même si les interconnexions de réseaux sont nécessaires pour sécuriser l'approvisionnement. Même s'ils ne posent pas de problème de qualité, les procédures administratives sont rédhibitoires. Le maintien de ces captages est un problème économique. Il faut néanmoins les recenser pour qu'ils soient repérés et préservés dans le cadre des documents d'urbanisme.

Les réseaux d'adduction sont vieillissants. A l'échelle départementale, leur renouvellement représente un coût 5 fois plus élevé que le déploiement de la fibre optique. Comment le financer ? Si l'approvisionnement en quantité d'eau ne semble pas poser problème, la fragilité du territoire réside dans les infrastructures.

Il est proposé de développer la récupération d'eau de pluie pour la défense incendie, l'irrigation, etc. mais attention car le financement des services d'eau est basé sur la consommation.

La question des habitations autonomes, non raccordées aux réseaux publics, qui s'implantent le plus souvent sans autorisation, est posée. Ce mode d'habiter répond à une attente d'une frange de la population. Comment traiter cette question dans le SCoT et nos documents d'urbanisme ? Cette question sera débattue dans la suite de l'étude, dans le cadre du volet habitat et urbanisme.

- *La disponibilité du foncier*

L'agriculture est en grande partie tournée vers l'élevage. Du maraîchage pourrait être développé pour augmenter l'autonomie alimentaire du territoire et la résilience des exploitations. Cette activité a besoin de petites surfaces irrigables. La municipalité de Salviac a identifié un gisement de petites parcelles qui pourraient avoir cette vocation autour du bourg. Les propriétaires sont approchés pour mobiliser ce foncier. Le foncier agricole a fait jusqu'à présent l'objet d'une rétention en attendant qu'il devienne constructible.

La question des marges de manœuvre du territoire vis-à-vis des lois qui contraignent le projet est posée. Le comité de concertation qui associe en particulier l'Etat aux discussions, est le lieu de cette négociation. C'est aussi une instance de dialogue avec les acteurs institutionnels que sont les chambres consulaires par exemple et qui portent des politiques de développement. Si les stratégies sont accordées, le projet verra le jour. Il faut avoir un projet clair, cohérent et être solidaires pour pouvoir le défendre.

Suites de la démarche :

L'Etat Initial de l'Environnement sera présenté en conférences des maires de la CCCS et de la CCQB puis aux personnes publiques associées d'ici la fin avril.

** DELIBERATIONS **

2021.0308.01- Approbation du PV de la séance du 25 novembre 2020

Le procès-verbal de la séance du 25 novembre 2020 n'appelle aucune remarque. Il est approuvé à l'unanimité.

2021.0308.02- Débat d'orientation budgétaire

En vertu de l'application combinée des articles L.5211-36 et L2312-1 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, un débat sur les orientations générales du budget doit être organisé dans les deux mois précédant l'examen de celui-ci, et ce, dans les EPCI comprenant au moins une commune de 3 500 habitants ou plus.

La situation financière du syndicat mixte est exposée comme suit :

Les recettes du Pays Bourian se composent de

- la contribution des Communautés de communes qui le composent
- Une dotation de l'Etat pour l'élaboration du SCoT (57 000 €).

Les dépenses se composent

- des charges de personnel, des indemnités, des charges à caractère général.
- Depuis juin 2018, le personnel affecté au Pays Bourian est mis à disposition par la CCQB à raison de 1/3 ETP.

La dette : le syndicat mixte n'a aucun emprunt en cours.

Fonctionnement	2018	2019	2020
Produits de gestion (contribution des CC)	18 637,00	18 730,00	38 187,00
Charges de gestion	7 289,53	17 794,81	17 295,63
Excédent brut de fctt	11 347,47	935,19	20 891,37
<i>Résultat reporté</i>	<i>23 230,32</i>	<i>34 577,79</i>	<i>9 512,98</i>

investissement			
Dépenses	0	0	18 948,00
Recettes (excédent de fctt)	0	0	26 000,00
Résultat			7 052,00

Evolution des charges courantes :

	2018	2019	2020
Charges à caractère général	7 289,53	2 798,24	2 879,63
Charges de personnel	0,00	14 996,57	14 416,00
Autres charges de gestion	0,00	0,00	0,00
Total	7 289,53	17 794,81	17 295,63

Dépenses à prévoir :

Estimation du coût du SCoT (2020-2024)

■ Études :	230 000 € TTC
■ Dotation de l'Etat (DGD) :	57 000 €
■ FCTVA/dépenses 2020* :	3 100 €
■ Reste à charge du syndicat mixte :	170 000 €
■ Soit pour la CCQB :	109 170 €
■ Soit pour la CCCS :	60 830 €

Prévision pour 2021 :

■ Restes à Réaliser :	28 422 €
■ Nouvelle dépense d'investissement :	70 000 €

** A partir de 2021, les documents d'urbanisme ne sont plus éligibles au FCTVA.*

■ Dépenses d'investissement 2021 :	- 98 422 €
■ Affectation du résultat 2020 :	+30 404 €
■ Excédent reporté :	+ 7 052 €
■ Besoin de financement :	60 966 €
■ Dépenses de fonctionnement :	- 34 400 €
■ Participation des CC :	95 366 €
■ Soit pour la CCQB :	61 881 €
■ Soit pour la CCCS :	33 485 €
■ Soit environ 5,12 € par habitant	

**** QUESTIONS DIVERSES ****

Pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

La secrétaire de séance,
Isabelle AUSSEL.

SYNDICAT MIXTE DU PAYS BOURIAN

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 8 mars 2021

2021.0308.01- Approbation du PV de la séance du 25 novembre 2021

2021.0308.02- Débat d'orientation budgétaire

AUBRY Richard

AUSSEL Isabelle

BESSIERES Rosette

BOULICOT Emmanuel

COURNAC Jean-Marie

CRASSAT Fabienne

CUNIAC Didier

CUROUX Dominique

DEGARDIN Alain

DENIS Nathalie

DOMINGUES Magali

GOMEZ Nadège

LACROIX Jean-Marc

LARRIVE Geneviève

LEGRAND Christian

LESERVOT Gilles

MAGOT Stéphane

PELLETIER Didier

ROSSIGNOL Guy

ROUX Jacques

SALANIE Pascal

SOURZAT Annie,

VILARD Gilles.